

Tutoriel

Inscription à une formation du travail social à HÉTIS

Vous souhaitez vous inscrire à une formation proposée par la Haute École du Travail et de l'Intervention Sociale.

Plusieurs cas de figure s'offrent à vous en fonction de la formation qui vous intéresse et de votre parcours scolaire ou professionnel.

FORMATION DIPLÔMES DE NIVEAU 3 ET 4

- Inscription via le site internet d'HÉTIS : **hetis.fr**
- Dans l'onglet **SE FORMER** sélectionnez **DATES DES SÉLECTIONS**
- Choisissez la sélection qui vous intéresse, vous aurez alors toutes les modalités concernant cette sélection (date, tarif, pièces à fournir...)
- En bas de page, cliquez sur **Je crée mon espace personnel !**
- Un formulaire de demande de renseignement vous sera présenté à l'écran
- Après l'avoir complété vous recevrez, sur l'adresse email que vous aurez renseignée, un lien vers notre plateforme d'inscription
- Vous pourrez alors créer votre compte personnel étudiant et vous inscrire à la formation de votre choix



- Notez bien votre identifiant et votre mot de passe
- Les inscriptions ne seront validées qu'à réception des frais de sélection

FORMATION DIPLÔME DE NIVEAU SUPÉRIEUR À 4

Personnes ayant quitté le système scolaire depuis plus de 3 ans, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle :

- Inscription via le site internet d'HÉTIS : **hetis.fr**
- Dans l'onglet **SE FORMER** sélectionnez **DATES DES SÉLECTIONS**
- Choisissez la sélection qui vous intéresse, vous aurez alors toutes les modalités concernant cette sélection (date, tarif, pièces à fournir...)
- En bas de page, cliquez sur **Je crée mon espace personnel !**
- Un formulaire de demande de renseignement vous sera présenté à l'écran
- Après l'avoir complété vous recevrez, sur l'adresse email que vous aurez renseignée, un lien vers notre plateforme d'inscription
- Vous pourrez alors créer votre compte personnel étudiant et vous inscrire à la formation de votre choix



- Notez bien votre identifiant et votre mot de passe
- Les inscriptions ne seront validées qu'à réception des frais de sélection

Personnes en continuité de parcours scolaire :

- Inscription via la plateforme **Parcoursup**
- Inscrivez vous sur la plateforme
- Ajoutez la formation souhaitée à vos vœux avant le **9 mars**